

Les crédits

[Français]

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi): Madame la Présidente, encore une fois, mon honorable collègue a fait allusion dans son discours à ce fameux programme d'infrastructure. Permettez-moi de vous dire que ce programme, lequel d'après l'ensemble des membres du gouvernement devrait régler le problème du chômage au pays, est simplement, quant à moi, une approche par rapport au déficit qui est pelleté dans la cour des provinces.

● (1550)

C'est un déficit qui est pelleté et que l'on continue à pelleter au niveau des municipalités, puisque, chiffres à l'appui, beaucoup de municipalités de mon comté, avant de pouvoir participer à ce programme d'infrastructure, devront faire des investissements qui sont à peu près l'équivalent de ce que le gouvernement leur offre comme subventions.

Permettez-moi également de souligner qu'à partir de ce programme d'infrastructure, les municipalités devront, s'ils n'en ont pas les moyens et s'ils veulent participer au programme, augmenter leur dette. Qui paiera à ce moment-là? C'est toujours le même contribuable qui devra en faire les frais, que l'argent provienne du fédéral, du provincial ou d'une municipalité.

J'aimerais avoir son avis concernant ces sommes d'argent que les contribuables canadiens auront à déboursier relativement au programme d'infrastructure, sans pour autant pouvoir régler le problème du chômage au Canada et au Québec.

[Traduction]

M. Shepherd: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. En gros, il a tout à fait raison. Il n'y a pas de doute qu'il y a un seul contribuable au Canada. La question est de savoir comment utiliser au mieux nos ressources économiques de façon à créer des emplois. Le programme de dépenses liées aux infrastructures, dont je viens de parler, aura un effet expansionniste. Autrement dit, à mesure que les gens retrouvent du travail, ils commencent à payer des impôts ou, si vous préférez, à réduire le déficit. Nous ne pouvons manifestement pas continuer à avoir des taux de chômage aussi élevés et la seule façon de vraiment réduire notre dette, c'est de redonner du travail aux gens.

Je suis toujours étonné d'entendre les députés à ma gauche parler invariablement du déficit fédéral, comme si c'était un phénomène rare dans le système fédéral canadien. Le Québec en a un. L'Ontario aussi. La France a une dette. De même que l'Angleterre. Le déficit du gouvernement fédéral n'a rien d'unique. Tout le monde en a un. Le problème est que nous devons nous y attaquer.

Il n'est simplement pas réaliste d'essayer de renverser tout le système et de blâmer le gouvernement fédéral parce qu'il doit payer des intérêts sur sa dette.

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Madame la Présidente, en ce qui concerne la dette et le programme d'infrastructures, je voudrais demander au député s'il a examiné toute la

notion du montant de la dette et s'il s'est demandé quelle mesure que nous devrions prendre à cet égard.

Le chômage découle directement de la surexposition. Le consommateur canadien ayant moins de revenu disponible, les produits des entreprises sont plus chers et moins de gens ont les moyens d'en acheter. On ne devrait voir rien d'autre dans le programme d'infrastructures. Il ne crée pas d'emplois permanents. Il ne fait qu'accroître la dette du gouvernement.

M. Shepherd: Madame la Présidente, je voudrais donner juste un court exemple au député. Admettons qu'on construise dans ma circonscription un immeuble favorisant l'innovation technologique. À mon avis, une fois cet immeuble construit et les emplois créés, les activités qui s'y dérouleront ne s'arrêteront pas subitement. Bien au contraire. J'estime que les dépenses consacrées à cette infrastructure se poursuivront.

Soit dit en passant, pourquoi ne pas parler du Japon? Ce pays a un excédent et, pourtant, on y trouve toujours des chômeurs.

[Français]

Mme Monique Guay (Laurentides): Madame la Présidente, c'est toujours avec un vif intérêt que je prends la parole quand il s'agit d'un débat portant sur la création d'emplois. Ce sujet est d'autant plus stimulant quand on y ajoute les mots «mesures concrètes» auxquels devraient se greffer obligatoirement «urgentes», donc, concrètes et urgentes. Voilà ce à quoi s'attendent des centaines de milliers de chômeurs et chômeuses. Le gouvernement doit absolument imprégner ces mots dans son action de tous les jours. Les ministres qui possèdent des outils capables d'améliorer rapidement et efficacement la situation catastrophique de l'emploi doivent réaliser qu'en l'absence d'une volonté d'implanter des mesures concrètes et urgentes, ils laissent des centaines de milliers de chômeurs et chômeuses vivre des moments pénibles et absolument intolérables.

● (1555)

L'ampleur du chômage entraîne des effets néfastes et laisse des traces très profondes dans le tissu social. Les personnes affectées et leur famille, leurs enfants, se retrouvent rapidement dans un enfer impossible à supporter, sans travail, sans ressources financières suffisantes. Les familles sont confrontées à des problèmes quotidiens de survie. Les tensions s'accroissent, la pression augmente sur ces personnes, qu'il ne s'agisse que de combler les besoins premiers. Des crises, des drames, des éclatements en découlent dans plusieurs foyers.

Les conditions de vie intolérables provoquées par le chômage se répercutent aussi sur l'état de santé mentale et physique de ceux et celles qui le subissent. Des coûts sociaux importants découlent à long terme de cette situation, et nous devons ultérieurement payer ces coûts. Ces réalités, nous pouvons les constater dans chacun de nos comtés, et ils prennent constamment de l'ampleur. Notre tissu social se dégrade et la colère gronde. Le premier ministre peut en dire ce qu'il veut, mais les réceptions auxquelles il a eu droit la semaine dernière démontrent que la population en a ras le bol des vœux pieux et des belles paroles.

Les promesses ne passant plus, les gens demandent des actions qui les remettront rapidement sur le marché du travail. Si les